



**Discours prononcé pour la FNLN au congrès
des 75 ans du Comité de Liaison des Organisations Philosophiques Libres (Dach-
verband freier Weltanschauungs-gemeinschaften, DFW¹)**

Berlin, 13 octobre 2024

La thème du congrès était « Vivre la démocratie et la liberté de penser ».

Chères amies, chers amis,

C'est un plaisir pour moi de vous transmettre les meilleurs vœux de la Fédération Nationale de la Libre Pensée, *Freidenkerverband*² mais aussi *Verband für Geistesfreiheit*³. Il nous tient à cœur d'appeler tous les libres-penseurs et toutes les libres-penseuses du monde nos amis et de les tutoyer en conséquence, c'est pourquoi je m'accorderai ce droit aujourd'hui. Ce lien d'amitié entre tous les défenseurs de la liberté de pensée a un rapport étroit avec le thème d'aujourd'hui : « **vivre la démocratie et la liberté de pensée** ».

« VIVRE LA DÉMOCRATIE ET LA LIBERTÉ DE PENSÉE »

Vivre les droits fondamentaux, vivre les libertés fondamentales, c'est vivre sa propre liberté en lien avec la liberté des autres et « la liberté de ceux qui pensent autrement ». Une expérience négative et égoïste de la liberté de pensée n'aurait aucun sens pour nous tous : ce serait une fausse liberté. Nous vivons dans la société et dans le monde. « Séculier », cet adjectif si souvent utilisé aujourd'hui, ne signifie à l'origine que « qui se rapporte au monde, qui est dans le monde ». Une liberté de pensée vécue est forcément pour nous une liberté de pensée qui s'inscrit dans un monde lui aussi vécu, et qui contribue à façonner ce monde sous le signe de la liberté ; *une liberté de pensée vécue est pour nous, êtres humains, une liberté socialement partagée*. La liberté d'esprit peut certes être perçue par beaucoup en premier lieu comme une liberté intérieure : elle déborde pourtant toujours vers l'extérieur. Ou comme le dit le chant révolutionnaire allemand de 1848 *Die Gedanken sind Frei*, « les pensées sont libres » :

On peut bien m'enfermer
Dans un sombre cachot,
Ce ne sont là que des tentatives
Condamnées à rester vaines :
Car mes pensées
Débordent les frontières
Et renversent les murs :
Les pensées sont libres.

1 Anciennement Confédération Populaire pour la Liberté de Pensée, *Volksbund für Geistesfreiheit*.

2 Fédération des Libres-Penseurs : le nom allemand évoque la Libre Pensée athée et socialiste.

3 Fédération pour la Liberté de Pensée : nom préféré par les organisations libres-penseuses incluant des groupes spiritualistes.

Même si elle est en prison, la pensée libre sort, elle ne peut pas ne pas sortir. Elle est là, et ne sait pas faire autrement.

« Je suis là et je ne sais pas faire autrement » - c'est dans ces termes que Luther tenait tête à ses ennemis, mais comme chacun sait, il n'était pas prêt à faire le pas supplémentaire, celui de l'extériorisation de la liberté intérieure. C'est qu'il n'était guère question d'autodétermination et de libre choix de vie dans son œuvre - or c'est justement ce qui nous intéresse. Nous, les libres-penseurs, percevons le monde, le monde vécu, comme le socle de notre existence. Nous ne pouvons pas nous imaginer comment la liberté de pensée pourrait être vécue sans chair, sans société, sans monde.

LIBRE PENSÉE, DÉMOCRATIE ET INTERNATIONALISME

Nous voulons donc vivre la liberté ensemble, et façonner ensemble le monde dans le sens de la liberté. Et cela signifie : exiger la démocratie, approfondir la démocratie, défendre la démocratie. Qu'il s'agisse de ROBERT BLUM ou de JOHANNES RONGE⁴, de GIUSEPPE GARIBALDI ou de VICTOR HUGO, de LOUISE MICHEL ou d'IDA ALTMANN-BRAUN⁵, les libres-penseurs et les libres-penseuses ont marqué le destin des démocraties européennes à des moments décisifs - parfois avec succès, parfois non, souvent au prix de leur propre vie. Notre engagement libre-penseur a toujours été un engagement cosmopolitique, un engagement international, universaliste et volontiers internationaliste.

Malheureusement, il nous suffit aujourd'hui de regarder par la fenêtre pour constater que le recul des libertés publiques et la crise de la démocratie parlementaire vont de pair avec la progression de l'impérialisme et de la xénophobie. L'extension des guerres nationalistes et impérialistes dans le monde entier est un signal très inquiétant. Parlons clairement : dans ces entreprises régressives, il est tout sauf rare que les confessions établies soient appelées à la rescousse par les serviteurs de l'ordre établi - et elles ne se font généralement guère prier. Il n'est pas rare non plus qu'elles préparent le terrain aux dictateurs. Et il est tout aussi peu rare que les dissidents, libres-penseurs et d'autres membres de minorités philosophiques soient les premiers cloués au pilori et privés de leur liberté dans le cadre de ces menées liberticides.

C'est le cas dans le conflit russo-ukrainien. C'est bien sûr aussi le cas au Proche-Orient, où l'horreur ne connaît aujourd'hui plus de limites. Mais ces mêmes forces cléricales sont également actives en politique intérieure, et sont souvent à l'origine de tentatives fascistoïdes et d'épisodes proches de la guerre civile, toujours dans le but d'opprimer leur propre population : TRUMP et BOLSONARO en sont des exemples frappants. De tels événements requièrent notre solidarité et notre attention, y compris d'ailleurs notre attention sur la scène politique domestique.

4 Robert Blum et Johannes Ronge sont les premiers organisateurs majeurs du mouvement libre-penseur allemand. Protagonistes centraux de la révolution de 1848 dans le monde germanophone, ils furent tous les deux persécutés par les forces contre-révolutionnaires. Blum fut exécuté en 1848, Ronge vécut plusieurs décennies d'exil en Angleterre.

5 Libre penseuse féministe et socialiste berlinoise. Elle conduisait la délégation allemande au Congrès de Rome.

Nous ne devons jamais l'oublier : nous ne voulons pas vivre la liberté de penser et la démocratie uniquement pour nous seuls, car dans ce cas, nous ne les vivrions pas véritablement. Nous voulons la liberté et la démocratie pour tous, pas seulement pour nous.

LA SÉPARATION ET LES FORMES HISTORIQUES DE LA TRANSITION VERS LA LAÏCITÉ

Démocratie pour tous, liberté de pensée pour tous : cela vaut aussi sur la scène politique domestique, disais-je. Le fait que nous défendions « la liberté de ceux qui pensent différemment », comme disait ROSA LUXEMBURG, fait que - contrairement à certaines idées reçues - notre activité ne saurait se satisfaire d'un quelconque travail de lobbying dans l'intérêt des personnes sans religion. Le DFW, « comité de liaison des organisations philosophiques libres » en est conscient et montre la voie à tous les libres penseurs et adogmatiques allemands. Cela est également lié au fait que le DFW - comme d'ailleurs la Fédération Humaniste Allemande - regroupe des associations qui disposent des droits corporatifs attachés aux confessions établies, et d'autres associations qui ne disposent pas ce statut, ce qui n'empêche pas le DFW de laisser derrière soi les fausses polémiques qui pourraient naître à ce sujet.

J'aimerais approfondir ce point quelques instants, car cette question montre pourquoi nous, libres penseurs, pouvons et devons agir de manière stratégique sans jamais perdre notre cap émancipateur. C'est un fait connu : *les libres penseurs français combattent toutes les tentatives d'introduction de droits corporatifs pour les organisations religieuses et philosophiques en France*, ainsi que toutes les tentatives d'instauration d'un système de pillarisation au sens de l'ancienne *Verzuiling* néerlandaise ou du système politico-confessionnel autrichien. C'est bien sûr lié à l'évolution historique : au XIXe siècle, nous avons en France un système où l'Église catholique romaine était essentiellement fonctionnarisée et faisait partie de l'appareil d'État de manière plus ou moins autonome, tandis que les confessions minoritaires étaient confinées dans des structures sous tutelle gouvernementale et sous surveillance policière.

Après l'affaire Dreyfus, diverses réformes démocratiques ont été introduites pour renforcer la société civile organisée, dont la loi sur les associations la plus libérale d'Europe, en 1901. Au cours des quatre années suivantes, la coalition de centre-gauche alors au pouvoir s'est penchée sur la séparation des Églises et de l'État et a finalement adopté une loi également très libérale, la fameuse LOI DE 1905. Cette loi prend directement appui sur la LOI DE 1901 sur les associations, car les organisations confessionnelles sont soumises pour l'essentiel aux dispositions relatives aux associations d'utilité publique. Comme les années suivantes ont été marquées par un gouvernement bourgeois défendant une forme autoritaire d'anticléricisme, la solution libérale a fini par être reconnue par toutes les confessions comme un moindre mal – même si dans le cas de l'Église catholique romaine il s'agissait clairement d'un repli stratégique, qui fut suivi de décennies de travail de sape en partie couronné de succès.

Toujours est-il que la transition s'est faite de façon assez tranchante, et que la loi libérale sur les associations a fourni une base démocratique qui fut acceptée par les

parties prenantes en raison des rapports de force de l'époque - de sorte que l'idée de droits corporatifs spécifiques pour les organisations religieuses et philosophiques n'avait pas de raison d'être. Dans un tel contexte, *toute tentative d'introduction de droits corporatifs doit - jusqu'à aujourd'hui - être qualifiée de régression*. Or, on sait bien qu'une telle transition laïque rapide n'a jamais eu lieu en Allemagne, même si la CONSTITUTION DE WEIMAR avait suscité quelques espoirs. Au contraire, les libres penseurs ont dû se confronter, selon les États fédérés, à des structures, des Églises nationales, à des lois et à des rapports de forces socio-politiques spécifiques et variables. Dans de nombreuses configurations, certains droits ne pouvaient être exercés qu'avec le statut de corporation. D'un point de vue stratégique, cela signifie que *l'acquisition des droits corporatifs a pu être une forme de la transition, du moins tant que le chemin menait à la liberté de pensée individuelle et collective* - et seulement aussi longtemps que le chemin était celui-là.

DÉFENDRE LA LIBERTÉ DES AUTRES

Car en réalité, *nous ne pouvons pas nous contenter de demander l'égalité des droits pour les libres penseurs, même si nous devons bien sûr le faire là où nous sommes discriminés*. Cette question de l'égalité des droits entre groupes philosophiques ou confessionnels n'est la bonne que pour autant qu'elle participe à l'évolution de la société vers la démocratie réelle. Prenons un exemple : en Allemagne, les structures caritatives et hospitalières chrétiennes doivent suivre un droit du travail spécifique, le droit d'Église. Mais *les libres penseurs et les humanistes sérieux n'exigeront jamais que les maisons de retraite gérées par des humanistes suivent un droit du travail humaniste !* Car un droit du travail général est bien plus juste et plus protecteur qu'un droit d'Église et peut éventuellement être amélioré par les conventions collectives avec les syndicats - ce qui n'est pas le cas du droit du travail ecclésiastique. La préoccupation démocratique ne consiste donc pas à offrir aux maisons de retraite humanistes les mêmes droits qu'aux maisons de retraite chrétiennes. C'est le contraire qui est vrai : il s'agit de mettre les maisons de retraite et autres établissements confessionnels sur un pied d'égalité avec les établissements publics comparables, bien entendu au détriment des Églises en tant qu'employeurs, mais au profit de leurs employés, dont un nombre non négligeable appartient pourtant lui-même aux Églises qui les emploient. Mais c'est justement là le coeur de l'affaire : *les victimes des privilèges des Églises sont souvent membres de ces mêmes Églises*. Et l'atteinte aux droits et aux libertés des membres d'une Église ne doit pas nous laisser indifférents.

Prenons un exemple extrême par la cruauté des torts subis : les abus sexuels perpétrés par les membres du clergé. Bien des victimes étaient croyantes, et beaucoup le sont encore. En outre, parmi les personnes qui ont tenté en vain de pousser la hiérarchie ecclésiastique et les évêques à agir, il y avait aussi des prêtres. Nous connaissons de tels cas en France. Mais les Églises se défendent et tentent de limiter les indemnisations et de dissimuler leur propre défaillance historique. Pour cela, elles bénéficient souvent d'appuis politiques. *Nous autres libres penseurs, nous ne saurions rester passifs devant cette situation : Nous sommes aux côtés des victimes, qu'elles soient ou non proches de nos idées philosophiques*.

Le mot d'ordre est donc le suivant : *la liberté de ceux qui pensent différemment englobe aussi la liberté des croyants* – y compris et surtout pour nous. Plus encore : cette liberté englobe aussi la liberté de certains de nos ennemis objectifs. Si nos ennemis n'agissent pas de manière anticonstitutionnelle et contraire aux droits de l'Homme, ils doivent jouir des mêmes droits que tout le monde. Cela peut certes paraître naïf. Mais nos prédécesseurs ont payé un lourd tribut et nous avons retenu la leçon : nous sommes bien les seuls dont on sait d'emblée qu'ils feront de toute façon partie des perdants de toute solution autoritaire, quelle qu'elle soit. Tolérer l'absence de liberté ou même parier sur l'absence de liberté serait un suicide organisationnel et politique pour les libres-penseurs. Et cela vaut également pour une absence de liberté qui se revendiquerait de l'athéisme : l'athéisme d'État est une religion d'État, les libres-penseurs doivent donc également combattre l'athéisme d'État.

LA LIBERTÉ : UN MOYEN ET UNE FIN

La liberté est donc à la fois un moyen et une fin. La liberté est le meilleur chemin vers la liberté. De même, la démocratie est le meilleur moyen d'approfondir la démocratie. Pour nous, la liberté est une méthode, par conséquent la libre pensée est aussi une méthode. C'est d'ailleurs une différence entre l'athéisme et la libre pensée : la libre pensée est une méthode, alors que l'athéisme est un contenu ou un état. *La politique libre-penseuse est donc nécessairement une politique démocratique, et cela implique que les affaires religieuses et philosophiques ne doivent pas être des affaires d'État.*

Mais comme il ressort des premiers développements de cet exposé, *si la religion n'est pas une affaire d'État, elle n'est pas non plus une « affaire privée »* - pas le moins du monde. Car entre l'État et la personne individuelle, il y a la société, où nous vivons et agissons dans le sens de notre liberté. Si la religion et la philosophie étaient des affaires privées, nos organisations n'existeraient pas ! Et le mot d'ordre d'aujourd'hui, « vivre la démocratie et la liberté de pensée », n'aurait aucun sens. Nous devons revenir aux principes : *la liberté de pensée n'est pas une liberté négative, sans but. C'est une liberté positive, orientée vers un but. Elle est une pratique et une méthode ancrées dans la société. Il s'agit justement pour nous de façonner le monde et la société dans une direction émancipatrice, humaine et démocratique.* C'est pourquoi des associations comme le DFW sont nécessaires, c'est pourquoi l'amitié de tous les libres-penseurs du monde est nécessaire.

C'est dans cet esprit que je voudrais conclure en vous invitant tous au 9E CONGRÈS MONDIAL DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE que nous organisons les 10 et 11 octobre 2025 à Grenoble et à Lyon, avec des libres penseurs du monde entier, pour discuter de deux thèmes clés que j'ai également mentionnés dans cet exposé : les crimes des Églises et la mise en réseau internationale entre les associations de solidarité des libres penseurs. Nous espérons vous y voir pour poursuivre notre objectif commun, que HEINRICH HEINE, le libre penseur franco-allemand par excellence, avait si bien nommé quand il écrivait :

« Nous luttons pour les droits divins de l'humanité ».